



Les **GREM** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 57 Vol. 5

" Réfléchir à changer "

Juillet – Septembre 2016



Perceptions populaires de l'intégration régionale en Afrique

Massa Coulibaly, Ousmane Z Traoré

Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	2
1. Libre circulation des personnes et acceptation des	4
étrangers.....	4
1.1. Perceptions sur la libre circulation des personnes.....	4
1.2. Opinions sur les difficultés de libre circulation des.....	6
1.3. Acceptation/tolérance des étrangers comme voisins.....	9
2. Perceptions sur le droit d'ingérence	11
3. Aide régionale versus continentale	13
3.1. Aide régionale.....	13
3.2. Aide de l'Union africaine.....	16
Conclusions.....	19
Annexe. Distribution des pays de l'échantillon.....	20

Résumé

Le présent rapport traite des questions relatives à l'intégration régionale versus continentale. Il analyse ainsi les perceptions des populations de trente-six pays africains sur ces questions. L'analyse a été conduite en utilisant les statistiques descriptives (pourcentage) sur les données Afrobaromètre 2014-2015 pour comparer le poids des opinions partagées entre différentes options de réponse pour chaque question

Les données portent sur cinq questions de l'intégration régionale. Il s'agit de savoir (i) si les citoyens étaient favorables à la libre circulation des personnes pour travailler ou faire du commerce, (ii) s'il était facile ou difficile pour eux de franchir librement les frontières internationales pour une raison ou une autre, (iii) s'ils acceptaient avoir pour voisins des immigrés ou des travailleurs étrangers, (iv) s'ils toléreraient l'ingérence des gouvernements d'autres Etats africains, enfin (v) s'ils trouvaient importante ou non l'aide régionale et celle de l'Union africaine pour leurs pays respectifs.

Les résultats montrent que près de trois africains sur cinq sont favorables à la libre circulation des personnes pour travailler ou faire du commerce. Quant aux difficultés du libre franchissement des frontières internationales, près d'un citoyen sur trois, dans les trente-six pays, pense qu'il est difficile (voire très difficile) de circuler librement dans le monde pour faire du commerce ou travailler. S'agissant de l'acceptation des immigrés ou des travailleurs étrangers, il ressort qu'environ sept africains sur dix souhaiteraient avoir pour voisins ces derniers. Parmi les personnes interrogées sur la question concernant l'ingérence, il est ressorti qu'en moyenne plus du tiers des citoyens sont d'accord que les gouvernements d'autres Etats africains interviennent dans les affaires intérieures de leurs pays respectifs. Concernant les aides régionales, les résultats indiquent que près de deux africains sur cinq apprécient ces aides accordées à leurs pays respectifs. Ce pourcentage est légèrement supérieur à celui observé quand les individus ont été interrogés sur les aides de l'Union africaine accordées à leur pays.

Par contre, il importe de noter que des tests de proportions (Khi-deux) appliqués aux résultats de l'échantillon indiquent que ces proportions ne sont pas identiques pour tous les pays et diffèrent significativement selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Introduction

La démocratie, dans son entendement le plus simple, vise à faire participer les populations aux processus d'élection de leurs dirigeants tant au niveau local qu'au niveau des organismes régionaux, continentaux et internationaux. Avec cette participation, il y est attendu un système de gouvernance efficace et transparent. Tout ceci devrait contribuer à améliorer considérablement la qualité de vie des populations. L'atteinte d'un tel résultat suppose donc l'existence d'une démocratie et d'une gouvernance de très bonne qualité. Pour vérifier l'existence de cette qualité en Afrique, les enquêtes Afrobaromètre ont été initiées pour recueillir les opinions des populations sur certaines questions clés du développement socioéconomique qu'il s'agisse au niveau national, régional ou continental.

Ainsi, une des questions qui sera traitée ici porte sur l'intégration régionale en Afrique. L'intégration régionale est un processus à quatre étapes selon l'économiste hongrois B. Balassa, qui commence par la zone de libre-échange jusqu'à l'union économique et monétaire en passant par l'union douanière et le marché commun. Chaque étape présente ses avantages et ses inconvénients qui peuvent être perçus par les populations de différentes façons en fonction des pays et selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

L'objectif de ce présent rapport est donc d'analyser ces perceptions des populations africaines à travers un plan articulé autour de trois sections. La première porte sur la libre circulation des personnes en termes de difficultés du libre franchissement des frontières internationales et d'acceptation des immigrants ou des travailleurs étrangers dans son voisinage. La deuxième concerne l'ingérence des gouvernements d'autres Etats africains dans ses affaires intérieures. Enfin, la troisième et dernière section traite de l'importance des organisations régionales et de l'Union africaine.

Rappelons qu'Afrobaromètre est un réseau de recherche africain en sciences sociales. Il mesure l'opinion publique sur les questions clés politiques, sociales et économiques. Les données sont obtenues par entretiens en face-à-face dans les langues officielles et nationales avec

des échantillons représentatifs¹ des citoyens africains âgés de 18 ans et plus. Dans son round 6, y compris l'enquête de décembre 2014 du Mali, plus de 50'000 citoyens ont été enquêtés dans trente-six pays africains. L'analyse des données se fait aussi bien par pays que par groupes de pays selon la langue, la zone d'intégration économique, le revenu par tête et le classement IDH (voir Annexe).

¹ Voir <http://www.afrobarometer.org/survey-and-methods/sampling-principles>

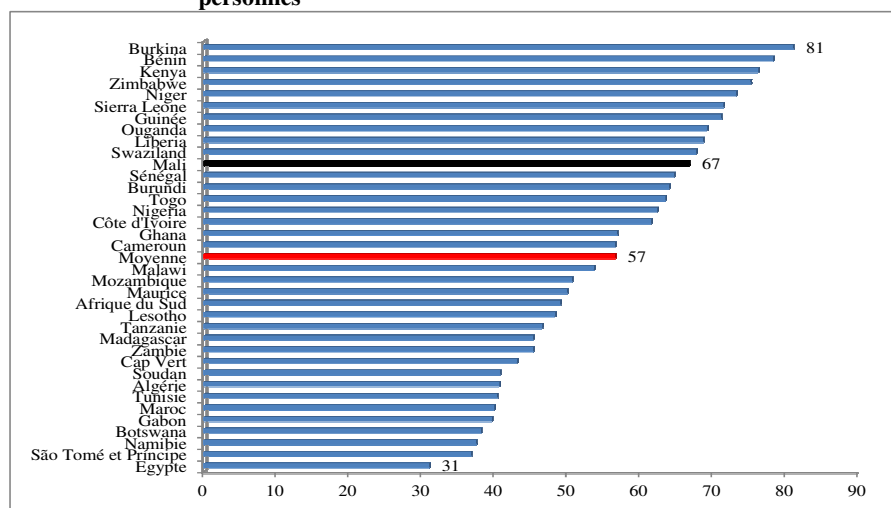
1. Libre circulation des personnes et acceptation des étrangers

La libre circulation des personnes et des capitaux correspond au troisième stade du processus d'intégration régionale (marché commun). Elle consiste entre autres à garantir la liberté de mouvement des personnes et des biens entre les pays membres de la zone. Cette facilité pourrait donc être la volonté des politiques émanant des populations qui désirent le libre franchissement des frontières pour travailler ou faire du commerce. C'est ce contexte qu'il a été demandé aux citoyens de trente-six pays africains de dire s'ils sont favorables au libre franchissement des frontières internationales et s'ils trouvent qu'il est facile ou difficile de franchir ces frontières.

1.1. Perceptions sur la libre circulation des personnes

Les résultats montrent que la proposition "les personnes vivant en Afrique devraient pouvoir franchir librement les frontières internationales pour faire du commerce ou pour travailler dans d'autres pays" a été très largement approuvée par les africains. En moyenne près de 3 africains sur 5 (57) sont favorables à la libre circulation des personnes à travers le continent et au-delà.

Graphique 1. Pourcentage de citoyens favorables à la libre circulation des personnes



Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Ce pourcentage est induit par les 18-45 ans ou les deux générations des moins âgés à savoir les 18-35 ans et les 36-60 ans. Il est observé au Cameroun et au Ghana. Il y a bien sûr des pays où les pourcentages sont encore plus élevés, seize des trente-six pays pour lesquels ils oscillent entre 61 (Côte d'Ivoire) et 81 (Burkina). A l'opposé, quinze pays enregistrent moins d'un citoyen sur deux favorable à la liberté des mouvements des populations allant de 49 en Afrique du Sud à 31 en Egypte. Ce sont des pays à revenu moyen supérieur ou à IDH non faible (moyen ou élevé), comme le Botswana, le Maroc, l'Egypte ou la Tunisie. Ils sont également situés pour la plupart dans les groupements régionaux comme l'UMA ou la CEEAC, soit des pays arabophones ou lusophone avec quelques exceptions anglophones.

L'analyse par niveau d'éducation montre un résultat qui semble paradoxal. En effet, les résultats indiquent que plus les individus sont instruits moins ils sont favorables au libre franchissement des frontières internationales. Les analphabètes sont plus favorables (61) à la libre circulation des personnes que les intellectuels qu'ils soient de niveaux primaire et postsecondaire (55 chacun) ou secondaire (56).

Tableau 1. D'accord ou pas avec la libre circulation des personnes (en)

		Désaccord	Accord	NSP
Education	aucun	28	61	12
	primaire	35	55	10
	secondaire	38	56	6
	post-secondaire	40	55	4
Langue	anglais	35	58	7
	français	32	64	4
	portugais	36	45	18
	arabe	50	38	12
Zone d'intégration	CEDEAO	30	65	5
	CEEAC	43	44	13
	SADC	40	53	7
	COMESA	31	58	12
	UMA	52	40	8
Revenu	faible	29	64	7
	moyen inférieur	36	54	9
	moyen supérieur	51	43	6
IDH	faible	30	63	7
	moyen	47	44	10
	élevé	47	44	9
Total		36	56	8

Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

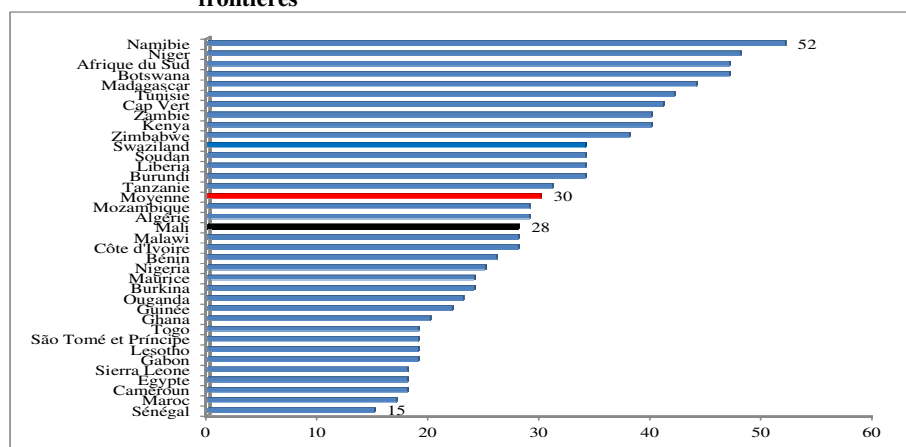
En considérant les pays par regroupement linguistique, les résultats montrent que ce sont les populations des pays francophones qui sont plus favorables (64) au libre franchissement des frontières que ceux des autres groupes de pays notamment les anglophones (58), lusophones (45) et arabophones (38).

Les mêmes résultats indiquent que la proportion des citoyens favorables à la libre circulation des personnes dans le monde devient de plus en plus faible lors que le niveau de revenu des pays augmente. Ainsi, les populations des pays à faible revenu sont majoritairement plus favorables (64) à la libre circulation des personnes que celles des pays à revenu moyen inférieur (54) et supérieur (43). De même, il apparaît que les pays à faible niveau d'IDH sont beaucoup plus favorables (63) au libre franchissement des frontières internationales que les pays de niveau d'IDH moyen et élevé (tous identiques à 44).

1.2. Opinions sur les difficultés de libre circulation des personnes

Dans la sous-section précédente, il est ressorti que trois africains sur cinq (57) sont favorables à la liberté de mouvement des personnes dans le continent et au-delà, à présent il s'agit d'analyser les perceptions de ces populations sur les difficultés liées à cette liberté de mouvement. Ainsi, les résultats indiquent qu'environ un tiers des africains (30) trouvent qu'il est difficile (voire très difficile) de franchir les frontières internationales pour faire du commerce ou travailler. Cependant, des tests statistiques (Khi-deux) montrent que cette proportion n'est pas identique pour tous les pays et diffère selon certaines caractéristiques sociodémographiques notamment le niveau d'éducation, la langue, les zones d'intégration, le niveau de revenu et d'IDH des pays. Par contre, ce pourcentage ne souffre d'aucun effet générationnel ni même d'âge. Les algériens, les mozambicains et les tanzaniens sont juste à un point de pourcentage près (en plus ou moins) au taux moyen africain (30).

Graphique 2. Pourcentage de citoyens déclarant qu'il est difficile de franchir les frontières



Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Pour les citoyens de certains pays (à peine une dizaine), il est bien encore plus difficile de franchir librement les frontières (pour au moins deux citoyens sur cinq) et plus d'un citoyen sur deux comme en Namibie (52). La plupart de ces pays sont anglophones, à revenu moyen supérieur et à IDH moyen. Dans une autre dizaine de pays, la proportion de citoyens estimant qu'il est difficile de franchir les frontières est beaucoup plus faible, au plus un citoyen sur cinq avec beaucoup moins au Sénégal (15) et au Maroc (17). Ces pays peuvent être davantage francophones ou arabophones, appartenir à la CEEAC voire à la CEDEAO, à revenu ou IDH plutôt faible.

L'analyse par niveau d'éducation montre que plus les individus sont instruits plus ils sont nombreux à dire qu'il est difficile (voire très difficile) de franchir les frontières internationales pour travailler ou faire du commerce. En effet, environ deux intellectuels sur cinq (36) avec le niveau post-secondaire pensent qu'il est difficile de circuler librement dans le monde contre un analphabète sur quatre (26).

En considérant les regroupements linguistiques des pays, les résultats montrent qu'entre 28 et 32 des populations situées dans les différents groupes de pays (anglophone, arabophone, francophone et lusophone) trouvent qu'il est difficile (voire très difficile) de franchir les frontières internationales. Il apparaît que ce sont les populations situées dans les pays anglophones (32) qui sont un peu plus nombreuses à dire qu'il est difficile de circuler librement à travers le

monde. Ils sont suivis des pays lusophones (30) et ensuite les francophones et arabophones (tous identiques à 28).

Tableau 2. Difficile ou facile de franchir les frontières (en)

		Facile	Difficile	NSP
Education	Aucun	57	26	16
	Primaire	58	28	14
	Secondaire	60	31	9
	Post-secondaire	57	36	7
Langue	anglais	55	32	14
	français	68	28	4
	portugais	52	30	18
	arabe	57	28	15
Zone d'intégration	CEDEAO	66	26	7
	CEEAC	71	19	10
	SADC	52	36	12
	COMESA	50	31	19
	UMA	61	31	8
Revenu	faible	60	30	10
	moyen inférieur	60	27	13
	moyen supérieur	51	38	11
IDH	faible	61	29	10
	moyen	53	32	14
	élevé	55	32	13
Total		58	30	12

Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Les difficultés liées à la liberté de mouvement des personnes semblent être plus perçues dans les pays à revenu moyen supérieur que dans les autres groupes de pays. Dans le premier groupe, environ deux citoyens sur cinq (38) pensent qu'il est difficile de franchir les frontières internationales contre à peine un citoyen sur trois dans les autres groupes pays. Cette situation peut être expliquée par le champ de pays qu'un ressortissant d'un pays à revenu moyen supérieur peut visiter qui serait plus large et plus exigeant que celui des autres pays. Par exemple, les populations des pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur circulent beaucoup plus à l'intérieur qu'à l'extérieur et rencontreraient donc moins de problèmes.

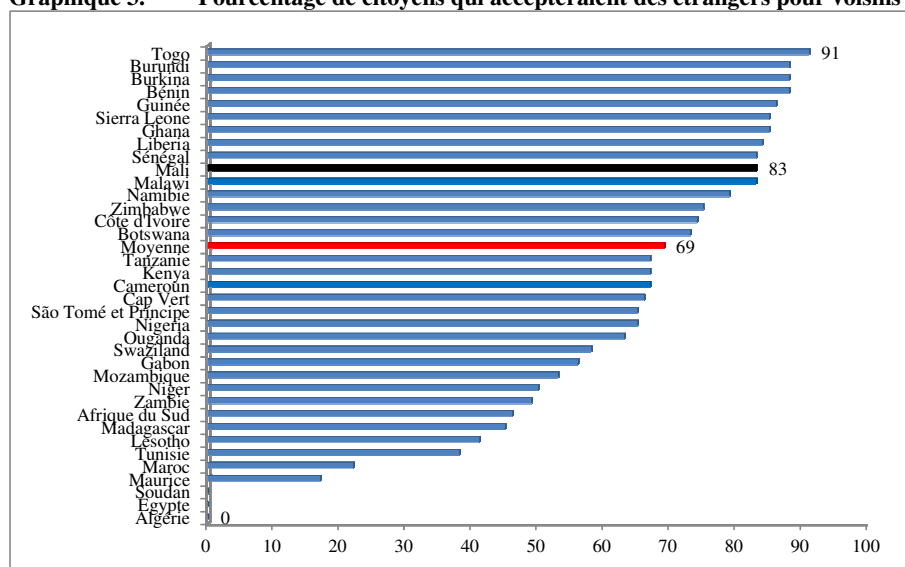
Ce résultat corrobore ce que l'on observe en considérant le niveau d'IDH. En effet, il apparaît que plus le niveau d'IDH du pays est élevé, nombreuses sont les populations qui trouvent difficile la circulation des personnes à travers le monde. Les proportions des individus situés dans les pays de niveau d'IDH moyen et élevé

trouvant difficile la circulation des personnes sont toutes égales à 32 contre 29 pour ceux des pays à IDH faible.

1.3. Acceptation/tolérance des étrangers comme voisins

Les résultats sur les opinions des africains en termes d'acceptation ou de tolérance des étrangers indiquent qu'en moyenne plus de deux tiers (69) des africains accepteraient avoir pour voisins des immigrés ou travailleurs étrangers. Ils sont quinze des trente-trois pays² à enregistrer des scores bien au-delà de la moyenne continentale (entre 73 et 91). Les huit pays les moins tolérants (à peine un citoyen sur deux) sont de l'Île Maurice (17) au Niger (50) en passant par le Maroc (22), la Tunisie (38), le Lesotho (41), Madagascar (45). Ces très faibles taux semblent induits par les pays arabes (30 en moyenne) ou l'appartenance à l'UMA (30) ou encore par les pays à IDH élevé (27).

Graphique 3. Pourcentage de citoyens qui accepteraient des étrangers pour voisins



Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Il n'y a quasiment pas d'effet générationnel ou même d'âge, même éducationnel ou encore résidentiel (urbain ou rural). Par contre,

² En effet, sur les 36 pays du Round 6, la question concernée n'a pas été posée en Algérie, en Egypte et au Soudan

lorsque que l'on considère le genre, on s'aperçoit que la proportion des hommes qui souhaiterait avoir pour voisins les étrangers est plus élevée que celle des femmes, soit 71 contre 66. En considérant les pays regroupés selon la langue officielle, les résultats montrent qu'entre 30 et 78 des populations situées dans les différents groupes de pays (anglophone, arabophone, francophone et lusophone) supporteraient les immigrés ou les travailleurs étrangers. Les citoyens les plus tolérants envers les étrangers sont relativement plus francophones (quatre citoyens sur cinq, soit 78) qu'arabophones (à peine un tiers, soit 30) donc plus CEDEAO aussi qu'UMA, plus des pays à faible revenu ou IDH qu'autre chose. En matière de tolérance, les francophones sont suivis par les anglophones (67), les lusophones (57) et ensuite les arabophones (30).

Tableau 3. Accepter ou non des étrangers pour voisins (en)

		Non	Oui	NSP
Sexe	Homme	28	71	1
	Femme	32	66	2
Langue	anglais	31	68	1
	français	22	78	0
	portugais	38	57	6
	arabe	69	30	1
Zone d'intégration	CEDEAO	19	80	1
	CEEAC	35	63	2
	SADC	38	60	2
	COMESA	29	69	2
	UMA	69	30	1
Revenu	faible	24	75	1
	moyen inférieur	34	65	2
	moyen supérieur	46	53	1
IDH	faible	26	72	2
	moyen	36	63	1
	élevé	72	27	1
Total		30	69	1

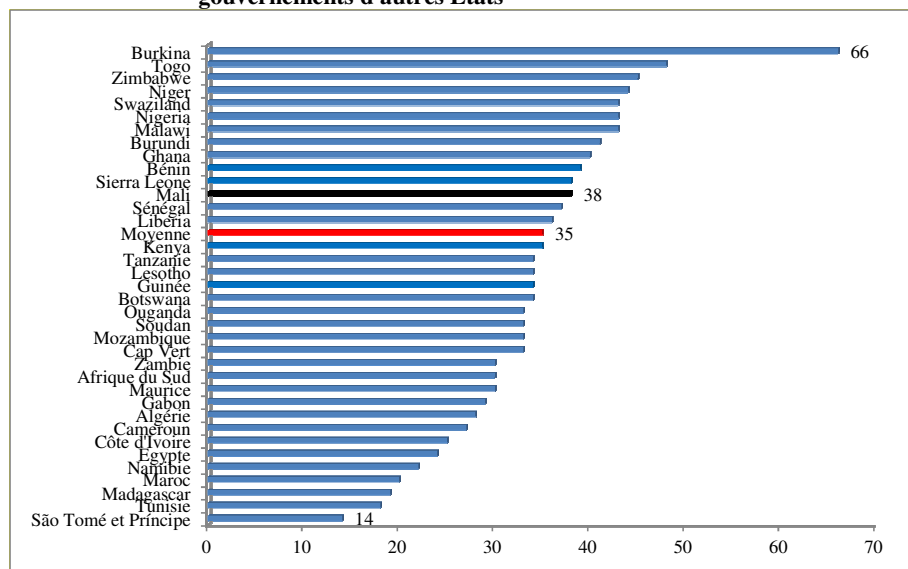
Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Les résultats indiquent que les pays à faible revenu sont beaucoup plus ouverts aux étrangers que les autres types de pays. Dans le premier groupe de pays, trois citoyens sur quatre (75) souhaiteraient avoir pour voisins des immigrés ou des travailleurs étrangers. Tandis que dans les autres groupes, ils sont à peine deux tiers, soient 65 pour les pays à revenu moyen inférieur et 53 pour ceux à revenu moyen supérieur. Ce résultat corrobore ce que l'on observe en considérant le niveau d'IDH où la proportion des individus situés dans les pays à IDH faible est de 72 contre 63 pour les pays à IDH moyen et 27 pour ceux à IDH élevé.

2. Perceptions sur le droit d'ingérence

A la question de savoir si "les gouvernements de chaque pays d'Afrique ont le devoir d'essayer de garantir des élections libres et de prévenir les violations de droits de l'homme dans d'autres pays d'Afrique, par exemple en utilisant la pression politique, les sanctions économiques ou la force militaire", un peu plus d'un tiers des africains (35) accepteraient l'ingérence des gouvernements d'autres Etats africains dans les affaires intérieures de leurs pays. Ce taux est d'environ deux tiers (66) dans le seul Burkina Faso sans doute parce que l'année d'enquête a coïncidé dans ce pays avec la période de transition suite à l'insurrection populaire ayant chassé le président Blaise Compaoré du pouvoir, après 26 ans de règne sans partage. Il est suivi de huit pays avec des scores compris entre 40 et 48 allant du Ghana au Togo en passant par le Burundi (41), le Malawi, le Swaziland ou le Nigeria (43 chacun), le Niger (44), le Zimbabwe (45). Le taux moyen africain de 35 est également observé au Kenya et plus ou moins (34 à 36) au Botswana, Lesotho et Tanzanie (34 chacun) et au Libéria (36).

Graphique 4. Pourcentage de citoyens d'accord avec le droit d'ingérence des gouvernements d'autres Etats



Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Les citoyens les moins favorables à l'ingérence d'autres Etats dans les affaires intérieures de leurs pays sont São Tomé et Príncipe (14), la

Tunisie (18), Madagascar (19). Ce groupe est à dominance arabophone ou lusophone, plus UMA ou CEEAC qu'autre, à IDH ou revenu relativement élevé.

En considérant les pays selon le regroupement linguistique, les résultats montrent qu'entre 22 et 38 des personnes interrogées dans les différents groupes de pays (anglophone, arabophone, francophone et lusophone) approuvent l'ingérence des gouvernements d'autres pays dans les affaires intérieures de leurs pays respectifs. Il apparaît que ce sont les francophones et anglophones qui tolèrent l'ingérence (environ deux citoyens sur cinq acceptent l'ingérence). Par contre, les arabophones et lusophones sont moins tolérants avec l'ingérence, elle n'est acceptée que par plus ou moins un citoyen sur quatre (22 pour les arabophones et 28 pour les lusophones).

Tableau 4. D'accord ou pas avec le droit d'ingérence d'autres Etats (en %)

		Désaccord	Accord	NSP
Langue	anglais	56	36	8
	français	58	38	4
	portugais	53	28	19
	arabe	64	22	13
Zone d'intégration	CEDEAO	54	40	5
	CEEAC	63	23	14
	SADC	57	34	8
	COMESA	55	34	12
	UMA	69	22	9
Revenu	faible	53	39	8
	moyen inférieur	57	33	10
	moyen supérieur	66	28	6
IDH	faible	54	38	8
	moyen	61	29	10
	élevé	65	25	10
Total		57	35	9

Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Ces résultats indiquent que les citoyens des pays à revenu moyen supérieur tolèrent moins l'ingérence des gouvernements d'autres Etats dans les affaires intérieures de leurs pays respectifs. Ainsi, ils sont justes un peu plus d'un quatre (28) contre environ deux citoyens sur cinq (39) dans les pays à faible revenu et un tiers (33) dans les pays à revenu moyen inférieur. Ce résultat corrobore ainsi ce que l'on observe en considérant le niveau d'IDH où il n'y a qu'un citoyen sur quatre dans les pays à IDH élevé qui accepte l'ingérence contre environ deux citoyens sur cinq (38) dans ceux à IDH faible.

3. Aide régionale versus continentale

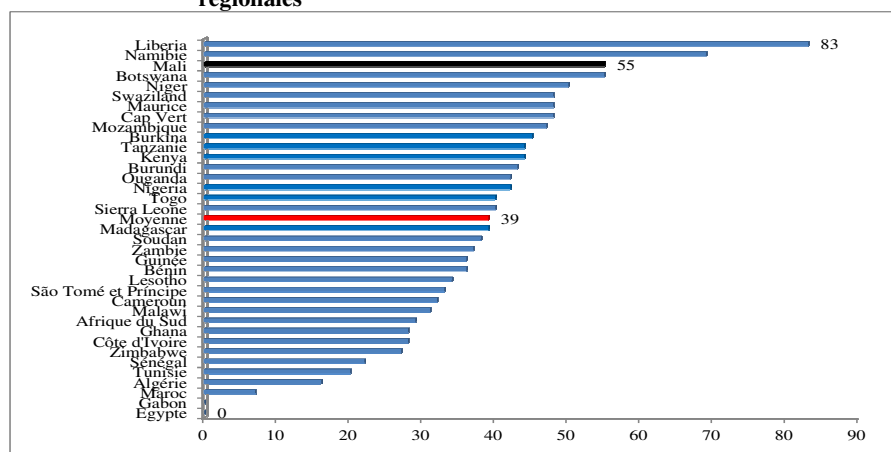
Les unions régionales comme continentale sont toutes initiées avec un esprit de solidarité afin de renforcer les pouvoirs de négociation de leurs pays membres et de mieux profiter des relations politico-économiques avec le reste du monde. Les pays membres de ces organisations régionales bénéficient ainsi des projets de développement économique et certaines facilités (par exemple, la libre circulation des personnes et des capitaux) au profit de leurs populations. Ces appuis sont faits sous forme d'aides dont l'importance peut varier selon le type et l'échelle de l'organisation. Ainsi, dans cette section, il est question d'analyser les perceptions des citoyens interrogés dans trente-quatre³ pays sur l'importance des aides régionale et continentale.

3.1. Aide régionale

L'aide régionale représente toutes les formes de soutiens technique, financier et militaire que les organismes régionaux accordent à leurs pays membres afin de contribuer au bien-être de leurs populations. Il a été alors demandé aux citoyens d'apprécier ces aides régionales accordées à leurs pays respectifs selon qu'ils estiment que ces aides font du tort ou du bien au développement de leurs pays. Les résultats indiquent qu'environ deux africains sur cinq (39) estiment importante l'aide des organisations régionales accordée à leurs pays respectifs.

³ En effet, sur les trente-six pays du Round 6, cette question n'a pas été posée en Egypte et au Gabon

Graphique 5. Pourcentage d'appréciation positive de l'aide des organisations régionales



Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Les taux les plus élevés sont enregistrés au Libéria (83), en Namibie (69), au Botswana et au Mali (55 chacun) puis au Niger (50). Beaucoup de ces pays sont des pays post-conflit dans lesquels les organisations régionales ont joué ou ont porté le chapeau des intermédiations internationales de résolution des conflits. Ce premier groupe est rejoint par le Cap Vert, l'Île Maurice et le Swaziland (48 chacun). A contrario pour trois pays, ils sont au plus un citoyen sur cinq à juger importante l'aide régionale apportée à leur pays. Ce sont la Tunisie (20), l'Algérie (16) et le Maroc (7), tous du Maghreb et arabophones (15).

Le taux est relativement plus élevé pour les pays de la CEDEAO et du COMESA (42 chacun) ainsi que de la SADC (40). Il est par contre plus faible pour ceux de la CEEAC (33) et encore plus de l'UMA (15). L'importance (42) reconnue par les ressortissants de la CEDEAO doit être proportionnellement plus du fait des anglophones de ce bloc (sept des quinze Etats ont 41) que des francophones (39).

Tableau 5. Appréciation positive ou négative de l'aide des organisations régionales (en %)

		Négative	Positive	NSP
Sexe	Homme	35	43	22
	Femme	30	35	35
Génération	18-35 ans	33	40	27
	36-60 ans	33	38	29
	plus de 60 ans	28	34	39
Education	Aucun	23	32	44
	primaire	30	35	35
	secondaire	36	42	22
	post-secondaire	41	46	12
Langue	anglais	29	41	30
	français	34	39	26
	portugais	30	44	26
	arabe	55	15	30
Zone d'intégration	CEDEAO	31	42	27
	CEEAC	44	33	24
	SADC	30	40	30
	COMESA	28	42	30
	UMA	55	15	30
Revenu	faible	29	43	28
	moyen inférieur	35	35	30
	moyen	36	38	26
	supérieur			
IDH	faible	31	41	28
	moyen	31	36	32
	élevé	47	28	24
Total		32	39	29

Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

En considérant le genre, les résultats montrent que ce sont les hommes qui ont été plus nombreux à reconnaître que les aides régionales sont importantes pour leurs pays respectifs. En effet, ils sont plus de deux hommes sur cinq (43) contre juste un peu plus d'une femme sur trois (35). L'analyse par classe d'âge indique que plus les individus prennent de l'âge moins ils sont nombreux à apprécier les aides régionales accordées à leur pays. En effet, ils sont à peine un adulte sur trois (32) de plus de 65 ans à apprécier l'aide régionale contre plus de deux jeunes sur cinq (40) de 18-25 ans. Les résultats montrent que plus les individus sont instruits plus ils sont nombreux à apprécier les aides régionales accordées à leurs pays. En effet, ils sont environs un intellectuel sur deux (46) avec le niveau post-secondaire à juger importante ces aides contre à peine un analphabète sur trois (32).

En considérant les regroupements linguistiques des pays, les résultats montrent qu'entre 15 et 44 des personnes interrogées dans les

différents groupes de pays anglophone, francophone, lusophone et arabophone ont apprécié les aides régionales accordées à leurs pays respectifs. Il apparaît que ce sont les lusophones (44) qui ont été plus nombreux à reconnaître l'importance des aides régionales. Ils sont suivis des anglophones (41) et ensuite des francophones (39). A l'opposé, les arabophones sont moins nombreux à apprécier les aides régionales accordées à leurs pays, soit seulement 15 parmi les personnes interrogées dans ces pays.

Les mêmes résultats indiquent que plus le niveau de revenu de pays est élevé moins les populations qui y résident sont nombreuses à être d'accord que les aides régionales sont importantes pour leurs pays. En effet, parmi les personnes interrogées dans les pays à faible revenu, 43 ont apprécié ces aides contre 35 et 38 pour respectivement les pays à revenu moyen inférieur et supérieur. Ce résultat corrobore celui que l'on observe en considérant le niveau d'IDH. Plus le niveau d'IDH de pays est élevé, moins les populations qui y résident apprécient les aides régionales accordées à leurs pays. Elles sont 41 pour les pays à IDH faible contre 36 et 38 pour respectivement les pays à IDH moyen et élevé.

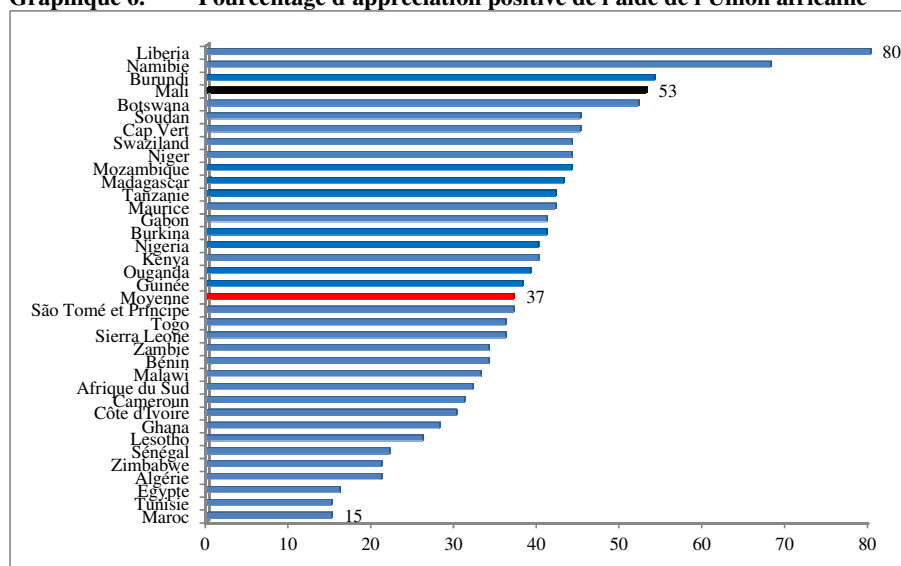
3.2. Aide de l'Union africaine

Il s'agit ici d'analyser les opinions sur des africains sur l'importance de l'aide de l'Union africaine accordée à leurs pays respectifs. Les résultats montrent que le poids des opinions ne diffère pas significativement selon qu'il s'agisse de juger l'importance de l'aide régionale ou celle de l'Union africaine. En effet, comme l'aide régionale, ils sont environ deux africains sur cinq (37) à apprécier l'aide de l'Union africaine accordée à leurs pays respectifs. Le taux est supérieur à 50 dans cinq des trente-quatre pays⁴ que sont le Liberia (80), la Namibie (68), le Burundi (54), le Mali (53) et le Botswana (52). Dans leur voisinage immédiat (44-45) se trouvent le Cap Vert et le Soudan (45 chacun), le Mozambique, le Niger et le Swaziland (44 chacun). Les pays les moins enthousiastes sont l'Egypte (16), la

⁴ Toujours sur les 36 pays du Round 6, cette question n'a pas été posée en Egypte et au Gabon.

Tunisie et le Maroc (15 chacun), ce dernier ayant quitté l'Organisation de l'unité africaine (OUA) le 12 novembre 1984 protestant contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front Polisario. Quoiqu'en moindre proportion, ils sont suivis par le Sénégal (16), pays assez proche du Maroc en matière de coopération bilatérale, l'Algérie et le Zimbabwe (21 chacun) ensuite viennent le Lesotho (26) et le Ghana (28).

Graphique 6. Pourcentage d'appréciation positive de l'aide de l'Union africaine



Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Par zone d'intégration, seule l'UMA marque le pas dans l'appréciation de l'aide de l'UA à ses pays membres (17), les autres regroupements ne se différencient pas significativement (entre 36 et 40, selon la zone). Ainsi, seuls les arabophones se différencient significativement des autres regroupements linguistiques.

En considérant le genre, les résultats montrent que ce sont les hommes qui ont été très nombreux à trouver importantes les aides de l'Union africaine accordées à leurs pays respectifs. En effet, ils sont deux hommes sur cinq (41) contre une femme sur trois (34). Les adultes de plus de 65 ans apprécient moins ces aides (moins d'un tiers) contrairement aux jeunes des tranches d'âge 18-25 ans et 36-45 ans, tous près de deux jeunes sur cinq. Ce résultat corrobore celui que l'on observe en considérant la génération où 39 des jeunes de 18-35 ans en ont bien apprécié contre 32 parmi les 65 ans et plus. Les citoyens des

pays de niveau d'IDH élevé apprécient moins les aides de l'Union africaine, soit environ un citoyen sur quatre (26). Par contre ceux des pays de niveau d'IDH faible et moyen sont deux citoyens sur cinq (39 et 36) à estimer importantes ces aides.

Tableau 6. Appréciation positive ou négative de l'aide de l'Union africaine (en %)

		Négative	Positive	NSP
Sexe	Homme	35	41	24
	Femme	29	34	37
Génération	18-35 ans	33	39	28
	36-60 ans	32	37	32
	plus de 60 ans	27	32	41
Education	Aucun	23	30	47
	primaire	28	34	38
	secondaire	36	41	23
	post-secondaire	42	44	13
Langue	anglais	29	39	32
	français	35	40	26
	portugais	30	43	28
	arabe	47	17	36
Zone d'intégration	CEDEAO	32	40	29
	CEEAC	44	36	19
	SADC	29	38	33
	COMESA	27	40	33
	UMA	51	17	32
IDH	faible	31	39	30
	moyen	32	36	32
	élevé	46	26	28
Total		32	37	31

Source: Enquête Afrobaromètre, Round 6

Conclusions

Au regard des résultats, il est curieux que ce soit les citoyens des pays à revenu moyen supérieur ou à IDH non faible (moyen ou élevé) qui soient les moins favorables à la libre circulation des personnes. De même, ce sont ceux des pays à faible revenu ou à IDH faible qui seraient proportionnellement plus ouverts aux étrangers que les autres types de pays. L'émergence de certains pays africains serait-elle source d'isolement et de fermeture de frontières aux autres africains ou la solidarité serait-elle plus l'affaire des pauvres que l'accumulation de richesse viendrait rompre. Il y a là un défi à relever si l'Afrique veut consolider son unité et faire du continent un espace ouvert à tous.

Il ressort également des analyses de résultats de traitement des données d'enquêtes que plus les citoyens sont instruits, moins ils seraient favorables au libre franchissement des frontières internationales. Dans le même temps, les plus instruits trouvent qu'il est difficile de circuler librement dans le monde. La liberté de circulation et d'établissement ne doit s'interrompre au fur et à mesure que l'Afrique tend vers l'éducation pour tous.

Un autre défi non important concerne le droit d'ingérence des gouvernements des Etats dans les affaires intérieures des pays africains qui semble être destiné aux seuls Etats à revenu ou à IDH faible, les autres ne le tolérant quasiment pas. Il serait injuste d'appliquer un tel droit aux seuls Etats pauvres voire aux seuls francophones qui aussi semblent l'admettre davantage que les autres espaces linguistiques, surtout les arabophones. Les Etats africains pourront toujours s'entraider sans ingérence d'autant plus que les aides des organisations régionales et de l'Union africaine sont jugées importantes par les citoyens, surtout les hommes ou les ressortissants des pays les moins développés.

Annexe. Distribution des pays de l'échantillon

	Pays	Langue	Intégration	Revenu	IDH
1	Algérie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
2	Bénin	français	CEDEAO	faible	faible
3	Botswana	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
4	Burkina Faso	français	CEDEAO	faible	faible
5	Burundi	français	COMESA	faible	faible
6	Cameroun	anglais	CEEAC	moyen inférieur	faible
7	Cap Vert	portugais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
9	Côte d'Ivoire	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
10	Egypte	arabe	COMESA	moyen inférieur	moyen
12	Gabon	français	CEEAC	moyen supérieur	moyen
13	Ghana	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
14	Guinée	français	CEDEAO	faible	faible
15	Kenya	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
16	Lesotho	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
17	Liberia	anglais	CEDEAO	faible	faible
18	Madagascar	français	SADC	faible	faible
19	Malawi	anglais	SADC	faible	faible
20	Mali	français	CEDEAO	faible	faible
21	Ile Maurice	anglais	SADC	moyen supérieur	élevé
22	Maroc	arabe	UMA	moyen inférieur	moyen
23	Mozambique	portugais	SADC	faible	faible
24	Namibie	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
25	Niger	français	CEDEAO	faible	faible
26	Nigeria	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	faible
27	Sao Tomé et Principe	portugais	CEEAC	moyen inférieur	moyen
28	Sénégal	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
30	Sierra Léone	anglais	CEDEAO	faible	faible
31	Afrique du Sud	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
33	Soudan	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
34	Swaziland	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
35	Tanzanie	anglais	COMESA	faible	faible
36	Togo	français	CEDEAO	faible	faible
37	Tunisie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
38	Ouganda	anglais	COMESA	faible	faible
39	Zambie	anglais	SADC	moyen inférieur	moyen
40	Zimbabwe	anglais	SADC	faible	faible

IDH	Indice de développement humain
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
SADC	Southern African Development Community
UMA	Union du Maghreb arabe